



CONSEIL EUROPEEN POUR LES LANGUES /
EUROPEAN LANGUAGE COUNCIL (CEL/ELC)

Déclaration de politique

(Décembre 2014)

Le Conseil Européen pour les Langues/ European Language Council (CEL/ELC) s'est établi dans les 18 dernières années comme un contributeur-clé en matière de développement de politique linguistique en Europe. Il s'exprime au nom du domaine des langues dans son ensemble dans l'enseignement supérieur et promeut l'importance de la diversité linguistique et du multilinguisme à travers l'Europe.

Le Conseil reconnaît que le nouveau contexte politique et social en Europe a créé de nouveaux besoins et demandes dans la société, l'emploi et l'éducation. Le Conseil considère que les prestataires de services linguistiques remplissent un rôle vital en identifiant ces besoins et ont une responsabilité évidente en matière de développement de nouvelles approches de l'enseignement des langues, en particulier dans l'enseignement supérieur.

Nous appelons nos membres et les parties concernées à contribuer à développer de nouvelles manières d'exprimer l'importance des compétences en langues et de la diversité linguistique dans un environnement international en transformation. Nous les appelons également à développer de nouveaux outils et ressources qui permettront aux générations futures d'étudiants de s'épanouir dans un monde multilingue.

Ce nouveau contexte est issu de changements à grande échelle dans l'environnement social, politique et économique. La crise économique continue a conduit les décideurs politiques à travers l'Europe à donner la priorité à des actions, notamment en matière d'éducation, dont on attend qu'elles contribuent à l'emploi et à la croissance. Le mouvement continu et à grande échelle des peuples dans et vers l'Europe a transformé en profondeur le tissu social, culturel et linguistique dans beaucoup de pays, notamment dans les grandes villes. Ceci a, entre autres, accru l'inquiétude en matière de sécurité nationale et de protection des identités nationales, régionales et locales.

Les questions relatives aux langues sont intimement liées à cet environnement changeant et contribuent à la coopération européenne et internationale ainsi qu'à la concurrence et à la contestation. Tous les pays européens se trouvent actuellement devant une diversité linguistique croissante, qui est à la fois un risque et une chance. Ils peuvent observer, parmi leurs citoyens, un déclin en matière d'éducation et de compétences de haut niveau en langues, et ce pour toutes les langues. Et dans l'enseignement supérieur, l'internationalisation galopante transforme

l'enseignement et la recherche. Les politiques linguistiques traditionnelles sont inadaptées pour faire face à ces transformations au niveau national et international.

Représentant les langues dans l'enseignement supérieur européen au sens le plus large du terme, le CEL/ELC reconnaît l'importance des langues dans la nouvelle configuration économique et politique et commence à identifier les nouveaux défis et les nouveaux besoins qui ont émergé. Il ne considère pas qu'il existe des solutions toutes faites pour y répondre. Il pense que le développement de l'anglais permettra de ne répondre qu'à des besoins limités et s'inquiète du fait que le recours à l'anglais dans le travail et la vie de tous les jours désavantagera les citoyens européens dans ce nouvel environnement international. Ceci s'applique à l'enseignement supérieur comme à d'autres domaines de la vie.

Gardant à l'esprit ces considérations, le Conseil d'administration du CEL/ELC a décidé de consacrer le Forum annuel 2014 à la question suivante : « Quelle politique linguistique pour l'Europe ? ». La discussion, pendant ce Forum, s'est portée sur l'importance qu'il existe à reconnaître ces nouveaux besoins linguistiques, dans l'utilisation des langues, les professions liées aux langues, l'apprentissage et l'évaluation, ainsi que sur le besoin de sensibiliser à ces questions les dirigeants et les personnalités politiques dans les États européens et les institutions d'enseignement supérieur. Le Forum a également identifié le besoin de susciter la prise de conscience et l'engagement des décideurs des institutions de l'UE et du Conseil de l'Europe.

Le CEL/ELC a créé quatre groupes de travail (SIG) pour examiner certains aspects de ce nouveau contexte. Ces groupes formuleront des recommandations en vue de préparer des changements de politiques et identifieront des domaines dans lesquels il est nécessaire de poursuivre le travail pour comprendre le contexte, établir des recommandations et développer outils et ressources susceptibles de répondre aux besoins émergents. Nous appelons nos membres à participer à cet important travail de réflexion et de développement de politique et à tout mettre en œuvre pour que les langues voient leur valeur reconnue et pour qu'elles soient soutenues au niveau européen, national, régional et institutionnel.